

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA : N° 01B68-19-0170

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) doit conclure un (1) contrat d'un (1) an comprenant deux (2) périodes d'option d'un (1) an concernant un programme de simulation d'hameçonnage pour offrir à AAC des exercices de simulation d'hameçonnage dans le but d'évaluer l'état de préparation de ses employés en matière de cybersécurité, d'offrir de la formation à ceux qui en ont besoin et de produire des statistiques ainsi que des rapports détaillés permettant à AAC d'évaluer son état de préparation contre les attaques réelles.

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) vise à faire connaître l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces services à :

**TJ5 Technologies
225, Mistral Way
Stittsville (Ontario)
K2S 0G7**

Le gouvernement n'attribuera toutefois pas ce contrat sans donner préalablement à d'autres fournisseurs la possibilité de démontrer qu'ils sont capables de satisfaire aux exigences décrites dans le présent avis, et ce, en soumettant un énoncé de capacités au cours de la période de quinze (15) jours d'affichage de ce marché.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé qui satisfait aux exigences mentionnées dans le présent PAC d'ici la fin du délai d'affichage de quinze (15) jours civils, le gouvernement engagera un processus complet d'adjudication, soit par le biais du service d'appel d'offres en ligne, soit par des moyens traditionnels, afin d'octroyer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, avant la date de clôture, un énoncé de capacités qui répond aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur sélectionné au préalable, ainsi qu'il est précité.

CONTEXTE ET PORTÉE DES TRAVAUX

Le courriel est le plus important outil d'habilitation opérationnelle pour n'importe quelle organisation, tout en étant la plus grande menace à la continuité des activités. L'hameçonnage est responsable de 95 p. 100 des cyberattaques ciblant des organisations et il est responsable de la livraison de logiciels rançonneurs et d'espionnage qui peuvent forcer la fermeture du système de courriel et de la connexion à Internet d'une organisation pendant de longues périodes. L'hameçonnage évolue rapidement aussi et prend de l'ampleur, incluant désormais l'hameçonnage par messages texte. Actuellement, il n'existe pas de solution sur le plan technique pour empêcher l'hameçonnage. Par conséquent, ce problème « d'ingénierie sociale » est un problème humain nécessitant une approche humaine non technique simplifiée pour sensibiliser les employés.

Les principaux objectifs de la réalisation d'exercices de simulation d'hameçonnage sont d'évaluer l'état de préparation des employés en matière de cybersécurité et d'offrir à ceux qui en ont le plus besoin une formation ciblée en temps réel, comme un « moment d'apprentissage ». Nous voulons protéger simultanément nos données tout en fournissant une précieuse intelligence pratique à nos employés au travail et dans leur vie personnelle. Ces exercices fourniront des statistiques utiles et des rapports

détaillés qui nous permettront d'évaluer notre état de préparation contre les attaques réelles. Le volet sur la formation du programme fournira des renseignements pertinents et des explications quant à la façon de cerner les courriels d'hameçonnage et d'éviter d'être victime d'hameçonnage à l'avenir.

ESTIMATION DES COÛTS

La période proposée pour le contrat s'échelonne de la date de la signature jusqu'au 30 novembre 2020, plus deux périodes d'option d'un an. La valeur estimative du contrat est de 121 701 \$ (taxes applicables comprises).

EXIGENCES MINIMALES ESSENTIELLES

Le fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'il est en mesure d'offrir un programme de simulation d'hameçonnage comprenant les éléments qui suivent.

- Un répertoire d'exercices comprenant des simulations d'hameçonnage par messages texte et par courriel.
 - Campagnes d'hameçonnage par courriel de niveau 1 – série qui comprend trois campagnes de même complexité axées sur la saisie de données. Ces campagnes demandent que l'employé clique sur un lien dans un courriel. En cliquant sur le lien, l'employé se retrouve sur une fausse page d'accueil où il doit fournir des renseignements d'identification. Dès que l'employé tente de saisir de l'information, le moment d'apprentissage est lancé (aucun renseignement n'est saisi). Par exemple, on demande à l'employé de saisir un nouveau mot de passe dans Windows et il est redirigé vers une page d'accueil aux couleurs de Windows comprenant des points d'entrée de données.
 - Campagnes d'hameçonnage par courriel de niveau 2 – série qui comprend trois campagnes de même complexité axées sur les pièces jointes. Ces campagnes enseignent à l'employé les étapes particulières à suivre chaque fois qu'il reçoit un courriel non sollicité comprenant une pièce jointe.
 - Campagnes d'hameçonnage par courriel de niveau 3 – série qui comprend trois campagnes de même complexité dont le niveau de difficulté est plus élevé en raison de leur contenu. Ces campagnes traitent du harponnage et sont axées sur les hyperliens. Elles traitent de sujets très intéressants pour les employés du GC. Les courriels ressemblent beaucoup à une communication interne standard du GC et ils sont bilingues. Les indices sont plus difficiles à cerner, mais cet exercice insiste sur l'importance d'examiner plus attentivement les courriels non sollicités.
- Les pages d'accueil personnalisées et marquées d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour chaque simulation.
- La possibilité de personnaliser les exercices.
- La possibilité de personnaliser les séances de formation en temps réel.
- Des rapports sur les statistiques liées à la campagne :
 - nombre d'employés formés – présenté sous forme de total cumulé (excluant les résultats individuels par employé);
 - nombre d'employés qui n'avaient pas besoin de la formation – aussi sous forme de total cumulé;
 - résultats par région, direction générale et direction et tous autres paramètres exigés par le client;
 - comparaison avec les tendances pour chaque exercice : les comparables pour chaque exercice seront fournis par rapport aux moyennes historiques d'autres ministères canadiens.
- Des rapports détaillés à l'intention des cadres après chaque série de trois campagnes :
 - nombre d'employés formés dans chacune des trois campagnes – présenté sous forme de total cumulé (excluant les résultats individuels par employé);

- comparaison des campagnes 2 et 3 avec les données de référence (les données de référence sont les résultats de la campagne 1 pour ce niveau ou de la campagne sur l'hameçonnage par messages texte);
 - nombre d'employés qui n'avaient pas besoin de la formation dans chacune des trois campagnes – aussi sous forme de total cumulé;
 - résultats par région, direction générale et direction pour chaque campagne et tous autres paramètres exigés par le client;
 - taux de formation des employés : nombre d'employés qui ont été formés pour 0, 1, 2 ou 3 exercices sur 3;
 - comparaison avec les tendances pour chaque exercice : les comparables pour chaque exercice seront fournis par rapport aux moyennes historiques d'autres ministères canadiens.
- Une leçon différente pour chaque simulation traitant précisément des indices à déceler dans le courriel ou le SMS que l'employé a reçu.
 - Une analyse des résultats de chaque exercice.
 - Une comparaison avec les tendances (c.-à-d. gouvernement du Canada, groupes de taille semblable).
 - Des essais techniques (essais à blanc) avant chaque exercice.
 - Des domaines sûrs qui sont contrôlés, gérés et sécurisés.
 - La méthode visant à obtenir des résultats en utilisant une approche simplifiée et non technique en matière de transfert de connaissances.
 - Des services de transfert des apprentissages et des connaissances en français et en anglais.
 - Des services de transfert des apprentissages et des connaissances conformes aux lignes directrices sur l'accessibilité.
 - Un stockage sécurisé des données conformément aux politiques du gouvernement du Canada en matière de confidentialité, de stockage et de résidence des données.
 - Une cote de protection des documents au niveau PROTÉGÉ B.

EXCEPTION AU RÈGLEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

L'article 6 de la partie 10.2.1 du *Règlement sur les marchés de l'État* du Conseil du Trésor prévoit quatre exceptions permettant à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer des appels d'offres. L'exception liée au présent PAC comprend notamment :

- d. « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise ».

DISPOSITIONS JUSTIFIANT L'APPEL D'OFFRES LIMITÉ SELON LES ACCORDS COMMERCIAUX

[L'Accord de libre-échange nord-américain](#), [l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce](#) et [l'Accord sur le commerce intérieur](#) permettent à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer des appels d'offres selon la condition suivante :

- b) « lorsque, du fait qu'il s'agit de travaux d'art ou pour des raisons liées à la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs ou de renseignements de nature exclusive, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existera aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant ».

JUSTIFICATION DU CHOIX DU FOURNISSEUR PRÉSÉLECTIONNÉ

La base de données, le logiciel et le programme personnalisé sont conçus, vendus et distribués exclusivement par TJ5 Technologies et lui appartiennent. TJ5 Technologies conserve tous les privilèges

liés aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle pour le programme, qui peuvent seulement être acquis auprès de l'entreprise directement.

Le programme de simulation d'hameçonnage de TJ5 Technologies fournit les éléments suivants en particulier.

- Des niveaux de complexité associés à de multiples bases de référence : le programme de TJ5 reproduit des attaques réelles en regroupant des simulations selon le niveau de complexité; des simulations faciles (pour les débutants), intermédiaires et éventuellement avancées.
- Des comparables de sensibilité du Canada : la présence de TJ5 au sein du gouvernement du Canada permet de s'assurer que des comparables significatifs en matière d'hameçonnage seront fournis, ce qui permettra à AAC d'établir des comparaisons avec d'autres organisations gouvernementales canadiennes. Les comparables sont fondés sur les moyennes historiques recueillies dans le cadre de plus de 40 contrats avec des gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral ainsi que des sociétés d'État réalisés au cours des cinq dernières années.
- Des habilitations de sécurité du gouvernement du Canada : TJ5 fournit un stockage sécurisé des données conformément aux règlements en matière de confidentialité et de souveraineté des données du gouvernement du Canada. L'entreprise possède une Autorisation de détenir des renseignements de la Direction de la sécurité industrielle canadienne lui permettant de stocker et de protéger les données d'AAC exclusivement à l'intérieur des frontières canadiennes.
- La sécurité de la chaîne d'approvisionnement d'une tierce partie : TJ5 ne fait pas de publicité et ne conclut pas de marché sur Internet. Beaucoup de violations graves ont été commises en raison de la faiblesse de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement de tierces parties. La majorité des attaques d'hameçonnage sont commises à la suite d'une recherche approfondie sur Internet afin de recueillir des adresses de courriel et une présence sur le Web annonçant un programme de cette nature possède une responsabilité en matière de sécurité.

DROITS DES FOURNISSEURS DE SOUMETTRE UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS

Les fournisseurs qui se considèrent comme pleinement qualifiés et capables de respecter les exigences précisées peuvent soumettre un énoncé de capacités, par écrit, à la personne-ressource désignée dans le présent avis d'ici la date de clôture de l'avis.

L'énoncé de capacités doit démontrer clairement que le fournisseur répond aux exigences publiées.

L'énoncé de capacités doit être remis à l'autorité contractante au plus tard à la date de clôture.

La date de clôture des énoncés de capacités est le **mecredi 4 décembre 2019 à midi (HAE)** à l'adresse suivante :

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Section de la passation des contrats de services professionnels
1341, chemin Baseline, Tour 5, 2^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Kyle Harrington
Tél. : 613-773-0732
Courriel : kyle.harrington@canada.ca

L'énoncé de capacités doit être envoyé d'ici la date de clôture. Les énoncés de capacités reçus d'ici la date de clôture seront pris en considération dans le seul but de déterminer s'il y a lieu de procéder à un appel d'offres plus poussé. L'information fournie sera utilisée par l'État aux seules fins d'évaluation technique pour déterminer si un autre appel d'offres s'avère nécessaire. Les fournisseurs qui auront

soumis un énoncé de capacités seront avisés par écrit de la décision prise par AAC d'attribuer un contrat sans appel d'offres additionnel.

Si vous avez des questions concernant ce préavis, veuillez vous adresser à l'agent principal des contrats désigné plus haut par courriel au plus tard à la date de clôture.

L'État se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs. Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.